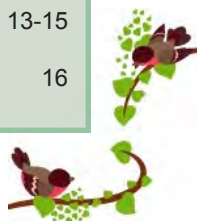


ADMINISTRATION COMMUNALE	2
INFORMATIONS COMMUNALES	
Billet du Syndic	3-4
Les Nouvelles du Conseil communal	4
Refuges - Nos clochers	5
Elagage des arbres et haies	6
CAUSE TOUJOURS	
Eau potable (suite)	7
Cher Père Noël - Fromagerie	8
NOTRE INVITE	
Laurent Curchod	9-10
C'EST GENIAL, LISEZ-LE !	10
LES PETITES PLUMES	11
SOCIETES LOCALES	12-13
INFOS/PETITES ANNONCES	13-15
ETAT CIVIL – INFOS DU JOURNAL	16

L'ECHO

Journal d'information
de la commune
de Jorat-Menthue



Refuge du Chalet au Renard



Refuge Aux Croisées



Refuge des Charbonnières



Refuge de Riond-Bosson



MUNICIPALITE

Patrick Keller

Syndic

tél. 021 903 48 75 / 079 449 41 49

mail patrick.keller@jorat-menthue.ch

Suppléante : Line Gavillet

Line Gavillet

Vice-syndic

tél. 021 903 30 39 / 079 714 73 06

mail line.gavillet@jorat-menthue.ch

Suppléant : Patrick Keller

Françoise Arlaud

Conseillère municipale

tél. 021 905 36 44 / 079 262 07 91

mail francoise.arlaud@jorat-menthue.ch

Suppléante : Lyvia Schertenleib

Lyvia Schertenleib

Conseillère municipale

tél. 021 903 49 05 / 079 335 61 31

mail lyvia.schertenleib@jorat-menthue.ch

Suppléant : Claude Racine

Claude Racine

Conseiller municipal

tél. 021 903 29 76 / 079 258 14 37

mail claude.racine@jorat-menthue.ch

Suppléante : Françoise Arlaud

Administration générale

Aménagement du territoire (urbanisme)

Finances

Personnel administratif et technique

Relations extérieures

Ecole - Eglise - Cimetières

Routes - éclairage public - transports

Service du feu - PCI -SI (gaz, électricité, téléphone, etc) Voirie

Culture (sociétés locales, manifestations, etc)

Police des constructions

Passeport-vacances

Energie, Social

Domaines

Forêts

Parcs et

promenades

Police

Terrains

Bâtiments

Refuges

Eau

Epuration

Déchets



SECRETARIAT MUNICIPAL

Rue du Collège 5

1062 Sottens

tél. 021 905 51 15

fax 021 905 51 16

mail greffe@jorat-menthue.ch

Secrétaire municipale :

Nicole Boeuf

Secrétaires adjointes :

Laurence Cherpillod

Isabelle Robert

CONTROLE DES HABITANTS

Laurence Cherpillod

tél. 021 905 51 20

mail habitants@jorat-menthue.ch

Secrétariat – Contrôle des habitants

Horaires d'ouverture au public

Lundi 18h-20h / Mardi 09h-11h

Mercredi 14h-16h / Jeudi 09h-11h

BOURSE COMMUNALE

Rue du Collège 5

1062 Sottens

tél. 021 905 51 15

fax 021 905 51 16

mail bourse@jorat-menthue.ch

Boursière communale : Clémence Grognez

assistée par Floriane Studer

Bourse – Horaires d'ouverture au public

Jeudi 10h-11h ou sur rendez-vous

PERSONNEL COMMUNAL

PERMANENT

Roland Rapin, Chef technique

Roland Schmutz, Forestier-bûcheron,

Chef d'équipe

Jean-Michel Cherpit, Forestier-bûcheron

Kévin Séchaud, Apprenti Forestier-bûcheron

Caillet Philian, Apprenti Forestier-bûcheron

PERSONNEL D'EXPLOITATION

Steve Büetiger, Employé communal

Wilson Cardoso, Concierge, Fontainier

Jérôme Gingins, Agent d'exploitation, apprenti

PRÉSIDENT DU CONSEIL

Frédéric Grossen

Au Quartier Latin 3

1059 Peney-le-Jorat

Tél. 021 903 32 01



BILLET DU SYNDIC

Chers habitantes et habitants de Jorat-Menthue, Dans le dernier journal d'information, je vous indiquais que notre travail de mise en place était très prenant, avec les nombreux sujets à traiter. Deux Conseils très nourris plus tard, nous continuons donc sur notre lancée.

Le 5 décembre, le Conseil communal a adopté les règlements sur la distribution de l'eau et sur l'évacuation et l'épuration des eaux. Les taxes actuelles ne couvrent de loin pas les coûts liés aux infrastructures (achat d'eau, canalisations, STEP, personnel, emprunts et amortissements). Un principe de participation aux frais des réseaux pour les nouvelles constructions ainsi qu'un mode de calcul prenant en compte la consommation et la surface ont été validés afin d'équilibrer les comptes. Un réajustement des montants sera à définir en fonction des charges réelles consolidées dans les comptes de l'année 2011. Je profite de rappeler que, tout comme pour les déchets, les coûts doivent être couverts par les produits de taxes et vente de l'eau et non par l'impôt.

Le Conseil a également approuvé le prélèvement de la taxe de l'usage au sol de 0,07ct/KwH, ceci devant permettre de financer des projets d'amélioration énergétique sur le territoire communal. Cet émolument était déjà perçu dans 3 localités.

Comme déjà indiqué dans le précédent n°, les chiffres portés au budget et validés pour 2012 sont approximatifs. Les revenus se montent à 6'000'000.- avec un excédent de revenus de 517'571.- mais en comptant la prime de fusion annoncée de 840'000.-. Sans cette manne extraordinaire, nous devrions compter avec un excédent de charge de plus de 320'000.-. Fort de ce constat, avec de nombreux paramètres encore inconnus (péréquation, facture sociale) ainsi qu'un manque de recul, notre gestion communale reste prudente.

Lors du Conseil du 20 février dernier, une large présentation du concept énergétique communal a été faite par M. Luc Giger, ingénieur pour le bureau Weinmann-Energies SA. Il s'agit d'un inventaire sur la dépense énergétique de nos 5 villages et d'une analyse complète des différentes possibilités et actions à entreprendre pour améliorer notre consommation ou notre production d'énergie dans tous domaines confondus. La commune se doit de montrer l'exemple en la matière, d'informer et d'inciter la population à s'investir afin de contribuer à cette efficacité énergétique (notamment pour la réfection et l'isolation des bâtiments existants et la production de chaleur à connotation durable plutôt que fossile).

Un crédit a été alloué pour isoler la partie gauche de la grande salle de Peney-le-Jorat afin de tempérer ce local

maintenant dévolu au DAP (détachement d'appui) de Jorat-Menthue. Enfin, en acceptant les statuts, Jorat-Menthue fait également partie de l'association " Jorat, une terre à vivre au quotidien". Cela nous permettra d'être actifs dans le maintien et le développement d'activités diverses et futures dans notre région, avec comme point commun, le massif boisé du Jorat.

DIVERS

Des chantiers importants ont déjà été mis en œuvre, ce qui peut bousculer certaines habitudes. La population est ici remerciée de son aimable compréhension.

SERVICE DU FEU

Depuis le 6 janvier 2012, le SDIS (service défense incendie et secours) du Gros-de-Vaud est entré officiellement en fonction. Les anciens SDIS villageois sont regroupés par DAP régionaux et sous le commandement d'un Etat-major basé à Echallens. Deux DPS (détachement premiers secours) à Bercher et Echallens interviennent en cas de gros sinistre. Jorat-Menthue comporte une spécialité : le DPS de Moudon intervient sur notre territoire, sauf à Villars-Tiercelin, pour des raisons de proximité (temps d'intervention). Hermenches reste attaché à notre secteur, comme par le passé, pour des raisons de simplification organisationnelle et tant que le SDIS de la Broye n'a pas remplacé le fonctionnement actuel. Quelques mises au point et un rodage sont encore nécessaires pour améliorer encore l'efficacité de ce nouveau système qui découle de la nouvelle loi en matière de défense incendie.

FORÊTS

Les tempêtes Joachim et Andréa de cet hiver ont provoqué de nombreux dégâts à nos surfaces boisées. Certains chemins ont été fermés par sécurité. De gros travaux d'exploitation et de nettoyage sont en cours pour évacuer les quelques 1500m3 de bois renversés sur notre commune. Comme le marché du bois est relativement sous pression, la commercialisation en est également affectée.

EAU

Avec les conditions météorologiques de ce début d'année, les travaux de raccordement du réseau de l'AIEHJ (association intercommunale des eaux du Haut-Jorat) ont été fortement ralentis, voire stoppés. Pour les habitations qui ne seraient pas encore munies du réducteur de pression, il s'agit d'effectuer ces travaux AVANT la mise en eau de la nouvelle conduite.

BÂTIMENTS

Les grands froids de ces dernières semaines ont mis à mal les conduites d'eau dans certains bâtiments communaux. Par endroits, le gel a même fortement perturbé l'approvisionnement en eau sanitaire, froide ou chaude. Malgré nos efforts, ceci n'a pu être rétabli qu'avec une température moins sibérienne. ►



BILLET DU SYNDIC

(suite)

DÉCHETS

L'ensemble des villages est maintenant équipé de containers à pesée. Ce fut plus long que prévu à Montaubion-Chardonney puisque le Canton a mis plusieurs mois pour nous donner les autorisations d'implantation des 2 Moloks. Le principe de causalité est appliqué afin de couvrir au minimum le 70% des coûts (containers, transports, élimination) comme le stipule le règlement, d'où le montant de 50ct/kg perçu. Petit rappel : sacs maximum de 60lt. Pas de sacs déposés ailleurs que dans le container. En cas de problème, en informer immédiatement le bureau communal ou le municipal responsable.

En cours : en plus des dossiers déjà listés dans le dernier numéro, un gros travail est entrepris en matière de réorganisation scolaire. Un groupe de travail à l'échelle

du District étudie la meilleure voie pour regrouper les établissements scolaires. Des solutions ont déjà été proposées pour un regroupement en 2 associations, mais doivent encore être affinées et chiffrées en termes d'investissements à financer par l'ensemble des communes.

La protection civile est également en pleine restructuration, puisqu'à terme, son organisation sera également regroupée par districts.

Le site internet de la commune est quant à lui à bout touchant. Nous devrions pouvoir le mettre "online" en avril.

Maintenant, place à la belle saison et, tout comme la nature qui s'éveille, nous nous réjouissons de voir Jorat-Menthue prendre peu à peu son envol.

Bon printemps à tous !!

Patrick Keller, Syndic

LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL

PROPOS D'UN PRÉSIDENT

Trois séances du Conseil communal essentiellement consacrées aux divers règlements et voici que pointent les sujets plus terre à terre, crédits par-ci, crédits par-là. C'est le moment de se pencher sur le quotidien sans pour autant abandonner les grands thèmes.

C'est ainsi que la séance du 20 février aura vu passer une demande de crédit pour aménager le local « pompiers » destiné à recevoir le matériel du détachement d'appui situé à Peney-le-Jorat et que dans la même séance on se sera penché sur le concept énergétique de la commune : en bref, une page pour demander Fr. 30'000.- et 200 pages pour définir les efforts à entreprendre pour utiliser au mieux l'énergie tout en l'économisant.

Pendant que les élus planchent sur ces petits et grands sujets, le citoyen voit se concrétiser dans le détail la fusion :

- diminution de ce que certains voyaient comme un service et que d'autres considéraient comme une intrusion du personnel communal dans sa maison, parfois à l'heure du repas parce que, en général les gens sont là ; on pense ici au relevé des compteurs d'eau ;
- changement de ramoneur pour certains ;
- augmentation de certaines taxes et diminution d'autres, en attendant une éventuelle répercussion sur l'impôt ;

- maintien de certaines règles concernant les déchetteries dans l'espoir de pouvoir bientôt aller rendre visite aux habitants de l'autre village à l'heure du dépôt du vieux papier et des boîtes de conserve.

Chacun complètera la liste à sa guise. C'est qu'une fusion c'est un processus de plusieurs mois avant sa concrétisation et de plusieurs années après.

Une chose demeure et doit être préservée, l'identité de nos villages et de nos quartiers : ces lieux à taille humaine où l'on peut connaître son voisin, boire l'apéro, lui rendre un service, lui souhaiter la bonne année une fois l'an, le bonjour à chaque occasion. Ces bouts de territoire où l'on peut, l'on doit, exercer la solidarité dans les gestes simples : prendre le sac-poubelle de celle qui ne peut plus ou mal se déplacer, balayer la neige sans l'envoyer chez l'autre, pratiquer à l'occasion le covoiturage. La solidarité c'est aussi ne pas tout attendre de la commune, de l'Etat, de la Providence. Cette solidarité, c'est une vertu certes, mais c'est aussi une économie, aucun service communal ou cantonal n'est gratuit, et l'on paie toujours une fois ou l'autre ce que l'on exige des institutions politiques. Je sens que je deviens prédicateur. C'est le moment de vous souhaiter un joyeux printemps, un proche renouveau de la nature, la réapparition des bavardages avec les voisins.

Frédé-Daniel Grossen
Président du Conseil communal



REFUGES

La commune de Jorat-Menthue dispose désormais des refuges suivants :

- Refuge des Charbonnières	Villars-Tiercelin
- Refuge de Riond-Bosson	Villars-Tiercelin
- Refuge du Chalet au Renard	Peney-le-Jorat
- Refuge Aux Croisées *	Villars-Mendraz

Réservation du refuge de Riond-Bosson	021/903 11 26	M. Hauser
Réservation du refuge des Charbonnières	021/905 51 20/15	habitants@jorat-menthue.ch
Réservation du refuge du Chalet au Renard	021/905 51 20/15	habitants@jorat-menthue.ch

Les tarifs de location sont les suivants :

Riond-Bosson	Fr. 260.00
Chalet au Renard	Fr. 260.00
Charbonnières	Fr. 100.00

La faveur accordée aux citoyen(ne)s de Jorat-Menthue (à savoir une réduction de Fr. 100.00 par année/ménage) est applicable sur l'ensemble des trois refuges communaux et non pas par refuge.

* Réservation du refuge Aux Croisées 021/903 32 73 ou 079/655 97 89 M. Jossi
Le refuge Aux Croisées est géré par l'Association des amis du refuge

Les conditions de location sont :

Fr. 150.00 du vendredi au dimanche
Fr. 100.00 du lundi au jeudi

La Municipalité

NOS CLOCHERS

Si vous n'avez pas eu le temps d'aller admirer nos clochers ou si vous ne les avez pas reconnus, il s'agissait :

En haut à gauche, de Sottens

En bas à gauche, de Villars-Tiercelin

Au milieu, de Chardonney-Montaubion

En haut à droite, de Peney-le-Jorat

En bas à droite, de Villars-Mendraz





ELAGAGE DES ARBRES ET HAIES

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et des chemins publics, les haies et les arbres doivent être élagués selon les normes suivantes :

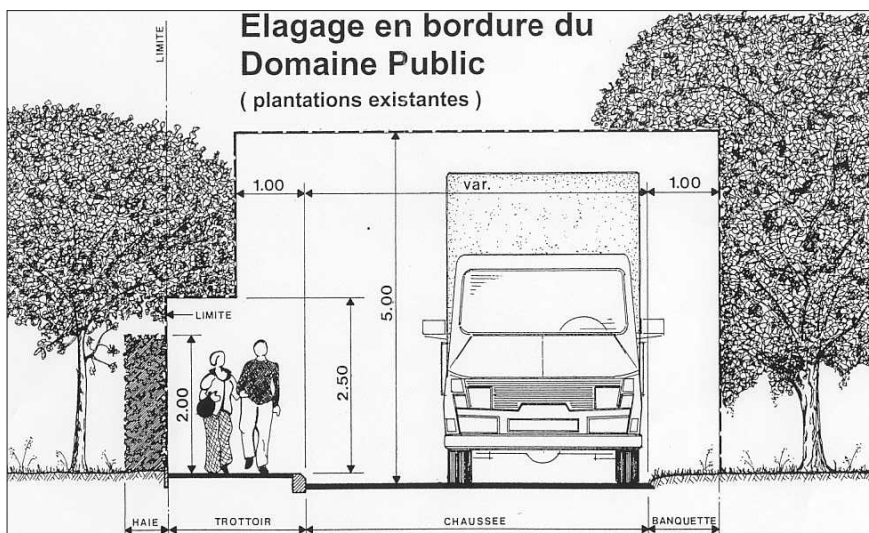
HAIES

- au minimum à la limite de la propriété
- à une hauteur maximale de 0,60 m lorsque la visibilité doit être maintenue, 1,50 m en zone agricole, 2 m dans les autres cas

ARBRES

- au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur
- au bord des trottoirs : à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété

Loi sur les routes du 10.11.1991 - Article 8, 9 et 10 du règlement d'application



Pour tous les autres cas, soit haies et arbustes qui ne sont pas en bordure du domaine public, les règles à appliquer figurent dans le code rural et foncier vaudois.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

La Municipalité

Chers entreprises et artisans de Jorat-Menthue, voici un exemple de publicité que vous pouvez insérer dans le journal de notre commune.
Elle peut être publiée de façon annuelle ou par numéro .
Pour les d'informations concernant le coût,
merci de prendre contact avec la Municipalité de Jorat-Menthue.



Les couleurs de la vie dans vos imprimés...
 Impression numérique, de la carte de visite à l'affiche géante, sur tous supports: papier, carton, forex, bois, verre, acryl, alu, Dybon, cuir, etc. **Mise en pages et publicité.**

new color printing NCP SA Bernard Devigne
La Maison villageoise 1058 Villars-Tiercelin
079 2058780 - 021 8470062 ncpsa@bluewin.ch



L'EAU POTABLE, SUITE ...

BAIN-DOUCHE

Le bain et la douche absorbent 20% de la consommation d'eau des ménages. Selon une étude récente, la douche a pratiquement supplanté le bain. Il n'est dès lors plus tellement possible d'accroître les économies d'eau en prônant la douche plutôt que le bain. Dans ce domaine les économies d'eau ne sont plus guère possibles à moins de changer les habitudes et le confort des consommateurs. Le saviez-vous ? Les Helvètes se douchent en moyenne 8 minutes par jour.

TOILETTES

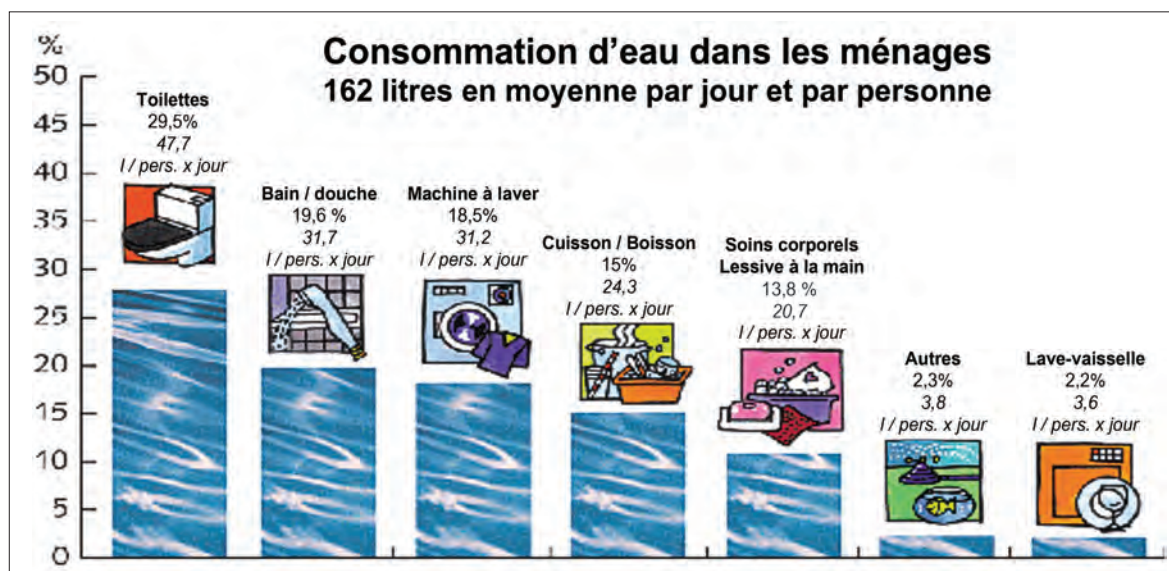
Les chasses d'eau représentent 31% de la consommation des ménages et constituent de loin le facteur de consommation le plus important. Dans l'étude si-

VAISSELLE

La machine à laver la vaisselle représente la part la plus petite à la consommation des ménages (seulement 2%). Son potentiel d'économie est donc minime et dépend fortement des équipements.

LESSIVE

Les machines à laver représentent une part de 19% à la consommation d'eau des ménages. Le potentiel d'économie dépend de l'âge des machines. Les anciennes machines consomment encore 250 litres par lessive alors que la consommation des machines modernes tourne autour de 50 litres.



gnalée plus haut, tous les systèmes de toilette étudiés étaient pourvus d'une chasse de 9 litres. Il faudrait stopper systématiquement la chasse après chaque « petite commission » pour obtenir une économie pertinente, de l'ordre de 30% de la part « toilettes » à la consommation d'eau des ménages, soit l'équivalent de 14 litres par jour et par personne.

LAVABOS ET ÉVIERS

La part des lavabos et des évier à la consommation des ménages s'élève à 28%, ce qui comprend une part de 13% pour les petits soins corporels et la lessive à la main, et une part de 15% pour la cuisine, c'est-à-dire la cuisson, la boisson et le nettoyage de la vaisselle à la main.

ECONOMIE D'EAU : POTENTIEL TRÈS RÉDUIT

Tous les paramètres analysés font intervenir des installations de technologie récente, de sorte que le potentiel d'économie lié aux mesures d'ordre technique est pratiquement épuisé. Il reste qu'en modifiant leur comportement, les consommateurs pourraient réduire leur consommation d'eau, par exemple en ne faisant tourner la machine à laver le linge que lorsqu'elle est pleine et en choisissant systématiquement les programmes économiques.

Stéphane



CHER PÈRE NOËL,

Le 23 décembre 2011, à 19h30 précises, vous êtes arrivé sur la place où nous étions une cinquantaine de villageois de tous âges à vous attendre, impatients et émus.

Nous, les parents des enfants, nous sommes heureux que vous ayez fait honneur aux friandises que nous vous avons préparées, comme chaque année, avec du thé à la cannelle pour vous réchauffer.

Nos enfants ont eu le plaisir de vous réciter des poèmes



et de vous chanter des chansons que vous avez appréciées. Ils sont fiers d'avoir osé ! Nous les avons aussi félicités.

Et le magnifique cornet que vous leur avez offert avant de reprendre votre longue route les a comblés de bonheur.

Merci cher Père Noël, nous serons fidèles au rendez-vous à Noël prochain.

Nous vous souhaitons une belle année de repos. Prenez bien soin de vous et de vos rennes.

Les habitants
de Villars-Mendraz

Cette rubrique vous est ouverte.

Elle vous permet de vous exprimer et de nous transmettre des textes concernant la vie de notre commune.

L'équipe rédactionnelle se réserve le droit de ne pas les publier.

Vous trouverez les adresses et le délai
pour le retour de vos articles à la fin du Journal.

UNE MÉDAILLE D'OR POUR NOTRE FROMAGERIE

Organisé depuis 1988, le concours des World Cheese Awards est la manifestation la plus importante de sa catégorie au niveau international depuis 2005.

Le gruyère Kaltbach AOC présenté par les fromages Emmi, et dont le producteur est René Pernet de la fromagerie de Peney-le-Jorat, a obtenu la médaille d'or de ce prestigieux concours.

Accueilli chaleureusement par le maître des lieux, René Pernet reste intarissable sur son métier et la fabrication de son fromage. Noté sur un maximum de 20 par le biais de nombreux critères tels que son absence de trou, son onctuosité, sa couleur, sa croûte et enfin son goût, le savoir faire ancestral de notre fromager et de son équipe

permet donc à notre commune de rayonner à travers le monde par le biais de son fromage. Le bâtiment de la fromagerie date de la fin des années 1800 et le 7 avril 2005, 31 producteurs de lait des prés (non



ensilage) provenant de sept villages, à savoir Peney-le-Jorat, Villars-Mendraz, Chapelle sur Moudon, Martherenges, Thierrens, Correvon et Mézières, se sont unis afin de créer la Société de Fromagerie du Haut-Jorat.

Visitée par votre serviteur, la fromagerie de Peney-le-Jorat a été entièrement rénovée et peut produire au quotidien 55 meules de gruyère AOC, sa cave d'affinage peut stocker 8094 meules de fromage.

Le gruyère AOC est décliné en quatre versions (doux, mi-salé, salé et extravieux âgé de 2 ans), le beurre de table moulé à la main, une grande variété de yaourts et les tommes sont des produits également délicieux et sont en vente à l'épicerie de Peney-le-Jorat (sur demande, visite de la fromagerie avec dégustation).

Gil Guttman



FUSIONS DE COMMUNES: ENTRE EVOLUTION ET ANECDOTES

Je me souviens, lorsque j'étais secrétaire de la Région du Gros-de-Vaud, de cette fameuse soirée d'information sur les fusions organisée par le préfet Piot à Bottens. Nous étions en 2005 et tous les exécutifs des communes du district étaient présents pour entendre différents orateurs sur ce sujet.

L'objectif était de susciter auprès des autorités communales un intérêt pour les processus de fusions et ce malgré les échecs du moment dont celui, emblématique, de Cully-Lavaux. Les fusions ne devaient pas apparaître comme un quelconque concept intellectuel mais bien comme un projet d'avenir pour certaines communes. Le coup d'envoi était donné à l'issue de cette soirée puisque que le Gros-de-Vaud, à l'instar du district de la Broye-Vully, allait connaître dans les années suivantes plusieurs projets de fusions de communes.

Sept années se sont écoulées depuis cette soirée d'information à Bottens. Le Gros-de-Vaud a vu quatre projets de fusion se concrétiser (Assens, Montilliez, Jorat-Menthue et Goumoëns) et un projet en passe de l'être (Montanaire). Deux autres projets sont en cours de lancement du côté de Cugy et de Bercher et plusieurs sont à l'étude dans presque tous les districts du canton. Sur un plan plus général, le Canton de Vaud est passé de 381 communes en 2005 à 326 au 1er janvier 2012. Au total, quelque 77 communes ont fusionné.

Je ne vais pas ici me livrer à une analyse technique, juridique et encore moins politique sur le pourquoi et le comment des fusions de communes. Je préfère plutôt vous raconter brièvement quelques anecdotes plus légères sur ce sujet émotionnel. En effet, dans (presque) tous les processus de fusion, ce qui est compliqué ce ne sont pas les démarches techniques, juridiques ou administratives mais ce sont les gens. Une formule un peu provocatrice mais qui reflète assez bien ce que je peux vivre aux quatre coins du canton en rencontrant des autorités et des gens convaincus, farouchement opposés ou indécis quant à ce genre de démarche. Mon nom, mes armoiries, mon pouvoir, mon identité villageoise, mes intérêts personnels, mon origine sont autant de sujets où le cœur (et pourquoi pas !) l'emporte souvent sur la raison. Le changement suscite des craintes et les interrogations sont nombreuses et souvent bien légitimes !

Dans la région de la Côte, six communes intéressées à en savoir un peu plus sur les fusions m'avaient demandé de faire un petit exposé sur le sujet. Je leur disais avec un brin d'ironie qu'il était préférable, si l'on

souhaitait se marier à moyen terme, de s'aimer un peu au départ. La syndique de l'une des communes présentes me répondit tout de go « eh bien nous, on ne s'aime que moyennement ! ». Inutile de vous dire que le processus avait peu de chance de démarrer dans ces conditions.



Dans le Chablais, j'accompagnais le Conseiller d'Etat pour une rencontre avec la population d'une commune perchée en moyenne altitude. La population et les autorités étaient réunies non pas dans la grande salle, trop petite pour l'occasion, mais dans l'église du village ! Plus de 150 personnes avaient pris place sur les bancs de l'église et le beamer était posé sur l'autel. Elles étaient prêtes, pensions-nous, à nous écouter religieusement avant de poser des questions. Je n'ai jamais participé depuis lors à une séance plus houleuse que celle-ci. Impossible pour le Conseiller d'Etat d'aligner deux phrases d'affilées tant le brouhaha et le mécontentement, amplifié par la configuration des lieux, étaient présents. L'église était divisée en deux clans, les pour et les contre, avec au milieu un syndic qui avait toutes les peines du monde à rétablir son autorité. Je lui demandai, un peu inquiet, s'il avait prévu un verre de l'amitié à l'issue de la discussion: « Non, non, il est préférable que les gens rentrent chez eux, on pensait bien que la soirée serait animée. ». Sage décision de la municipalité car nous nous demandions si tout cela n'allait pas se terminer en « bagarre » générale un peu à l'image d'un célèbre village gaulois de bande dessinée, toute proportion gardée évidemment.

Récemment, j'ai eu une discussion avec les membres des autorités exécutives et législatives de trois communes sur la notion de pouvoir et de la difficulté pour certains « chefs de village » de l'abandonner au profit d'une nouvelle commune fusionnée. J'avais volontairement parlé des hommes et non des femmes dans ce genre de situation. A la fin de mon petit exposé, deux conseillers communaux se sont approchés de moi pour me dire à voix basse : « Monsieur Curchod, le problème chez nous n'est en tout cas pas masculin, suivez notre regard ». Je me suis alors dit que j'avais bien fait de parler des hommes ce soir là.

A la fin de la présentation des travaux des groupes de travail pour une importante fusion située non loin de la belle commune de Jorat-Menthue, une grand-maman, manifestement remontée, m'apostrophe et me dit « je suis pour une fusion mais pas avec certaines communes, dont une en particulier ! ». Je lui réponds que cette commune est voisine de la sienne et que le ►



périmètre retenu par les autorités semble cohérent. Sa réponse a fusé à toute vitesse « eh bien, vous saurez que lorsque que j'ai voulu entrer au chœur mixte, ils m'ont regardé de haut car je ne venais pas de ce village ! ». Interloqué par cette vexation importante, je lui demande de quand date cette anecdote? ...35 ans après le deuil n'était manifestement pas fait.

Enfin, il faut bien reconnaître qu'il est souvent difficile pour une commune riche de se lancer dans un processus de fusion avec les villages voisins qui ne disposent pas des mêmes ressources financières. Ainsi, lors d'une rencontre avec 5 localités du nord vaudois, le syndic de la commune la plus riche me demanda, le plus sérieusement du monde, si sa commune pouvait garder ses biens tout en fusionnant avec les autres. Je lui répondis, en prenant exemple sur le droit matri-

monial, qu'une fusion ne se faisait pas sous le régime de la séparation des biens. « Je pensais bien que ce n'était pas possible mais je voulais quand même vous poser la question car chez nous cela va poser un problème ». Le problème se pose toujours à l'heure où j'écris ces quelques lignes.

Fruit d'un travail important des anciennes municipalités et des conseils généraux, la nouvelle commune de Jorat-Menthue a pris son envol le 1er juillet 2011, comme douze autres nouvelles communes vaudoises. Je souhaite plein succès aux autorités dans la conduite de cette nouvelle commune qui rassemble des habitants du même coin de pays.

Laurent Curchod,
chargé de missions pour les fusions de communes.

C'EST GENIAL, LISEZ-LE !



On a tous des amis que l'on se réjouit de retrouver, parce qu'on les aime et qu'on sait qu'on va passer de bons moments avec eux.

Avec les écrivains, c'est la même chose. Avec certains, à peine leur nouveau livre paru, on se précipite et on se régale à l'avance des heures passées en leur compagnie.

L'un d'entre eux, c'est Doug. Remarquez que je l'appelle par son prénom, et même son diminutif, tellement nous sommes devenus proches.

Bon, il ne sait pas qui je suis, même si je l'ai rencontré une fois lors d'une séance de dédicaces. Séance lors de laquelle j'ai juste réussi à sourire bêtement et à articuler mon prénom correctement alors qu'il cherchait à mettre tout le monde à l'aise avec un mot gentil. Certainement un souvenir impérissable pour lui.

Son dernier roman a pour cadre le Berlin coupé en deux de la guerre froide.

A travers l'histoire d'une relation amoureuse, il arrive à nous faire entrer dans le quotidien d'une époque et d'une génération. C'est prenant.

Bref, les romans de Doug, je les achète les yeux fermés. Mais il en est des écrivains comme des amis. Parfois ils nous déçoivent, mais on finit par leur pardonner. Pour « La femme du cinquième », j'ai pardonné, mais si vous pouviez éviter...

Tout le reste, c'est génial, lisez-le.



CET INSTANT-LÀ / DOUGLAS KENNEDY / BELFOND

Elinore Jubler

Classe 2e et 3e années primaires de St-Cierges

MARC SPAHR, ENSEIGNANT

Souvenirs du camp de ski à Vercorin, du 30 janvier au 3 février 2012

Au camp de ski c'était la première fois que je prenais une assiette de ma vie. Au premier essai, je suis tombé; au deuxième, je suis allé jusqu'au milieu et je suis encore tombé; au troisième, j'ai réussi!!! ARTHUR

J'ai aimé la télécabine, la boum, le film. J'ai adoré le ski, les repas et me glisser devant le chalet. cindy

A la boum, j'ai aimé quand on a pleuré parce que Sofia partait à sa nouvelle école BESMIRA

J'ai adoré quand Jason a voulu faire un saut et qu'il est tombé: on a bien ri. Amélie

Mon souvenir est rigolo: c'est quand j'ai foncé contre un piquet et que j'ai été bloquée dans la poudreuse. Tess

J'ai adoré quand on est allés à fond la caisse avec Flavie, Lauriane et moi. Justin

J'ai bien aimé skier parce qu'on est montés en haut de la montagne puis on est descendus jusqu'au chalet. Wiktorja

A la boum, j'ai aimé danser les slows. Zoé

J'ai bien aimé faire du ski dans la poudreuse. Léo

A la boum, il y avait des bonbons et on pouvait en manger tant qu'on voulait. Denis

J'ai bien aimé mon saut dans les sapins: j'ai pris mon élan et j'ai sauté trop loin. Yoan

J'ai bien aimé quand j'ai foncé dans les piquets des bords des pistes. Nolan

C'était cool quand un moniteur est tombé dans la poudreuse. Lauriane

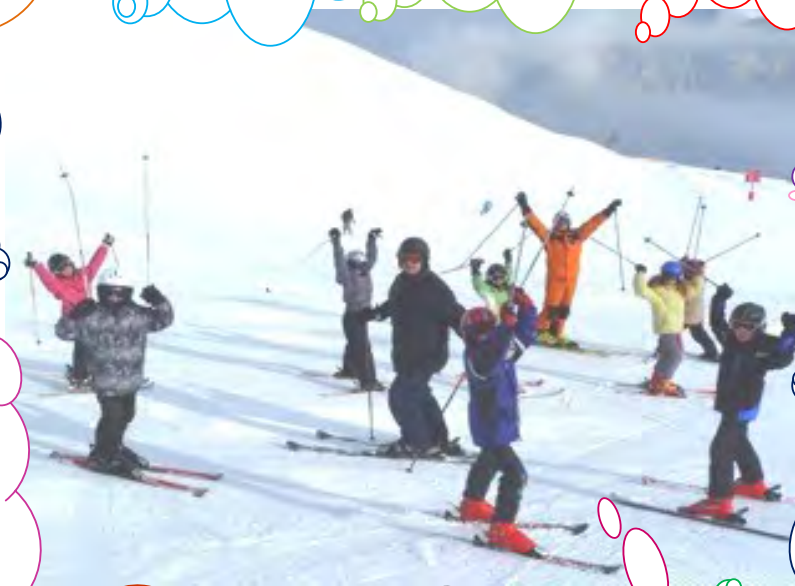
Au camp de ski, c'était génial. On était derrière le chalet et Philippe Jaton m'a dit que je pouvais descendre une pente assez raide. Je me suis lancée et je n'avais pas mes lunettes de ski sur les yeux. J'ai eu l'impression d'avoir perdu mes épaules et mes bras. MATILDE

J'ai bien aimé quand on est allés dans la poudreuse et quand on a fait des sauts. Tamara

A la boum, j'ai bien aimé danser n'importe quoi. Flavie

Quand on était dans une télécabine avec Ricardo, Amélie et moi, on a vu un chevreuil. Lucas

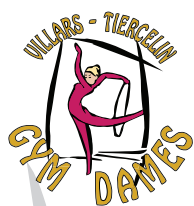
J'ai aimé me préparer pour aller à la boum. On a dansé et on a aussi mangé des bonbons: c'était génial! RICARDO





Venez nous rejoindre

GYM AU FÉMININ



SYMPA, DYNAMIQUE,
VARIÉE, ET EN MUSIQUE,
DU SPORT AVEC ET POUR
LE PLAISIR !

Attention ! Modification !
Après Pâques,
nous changeons d'horaire

LE JEUDI A 20 H
A LA GRANDE SALLE
DE VILLARS-TIERCELIN

LA MONITRICE
021 905 69 66
076 380 69 66

LA PRÉSIDENTE
021 905 65 11
078 774 04 62

Peney-le-Jorat

5e vide - grenier

samedi 12 mai dès 8 h

place de la grande salle

(à l'intérieur selon la météo !)

En plus de vous plonger dans le maxi « vide-grenier » nous vous invitons à venir faire un tour pour prendre un café-croissant, manger une pâtisserie maison et

.... dès 11 h 30

L'odeur des saucisses grillées et des côtelettes devraient vous mettre l'eau à la bouche, accompagnées comme d'habitude des Vins du Château de Valeyres

Le bénéfice intégral de la journée sera remis à la Fondation Ecole romande pour chiens-guides d'aveugles à Brenles

Merci de votre confiance ! ... et à tout bientôt

Organisation : F. et J.-L. Tappy et de nombreux bénévoles

Tél. 021 903 31 73

PS. Une circulaire plus détaillée sera adressée aux habitants de Peney en avril

Chères sociétés locales, des pages réservées aux sociétés de notre commune sont à votre disposition. C'est avec plaisir que nous mettrons vos diverses annonces, présentations, manifestations dans les prochaines éditions. Vous pourrez nous envoyer vos infos par mail ou en passant par l'un des rédacteurs locaux de votre région mentionné dans ce numéro ; bien sûr la seule obligation pour qu'il puisse paraître au moment désiré sera de respecter le délai d'envoi. Merci d'avance et bonne lecture.

Pour l'équipe du journal Stéphane S.

1988-91-94-97-2000-03-06-09

2012

**1^{er} week-end d'août grande fête
de l'abbaye du Trèfle d'or
à Villars-Mendraz**



1^{er} août fête nationale

2 et 3 août organisation Jeunesses

3 et 4 août tirs au stand de Villars-Mendraz

4 août soirée de gala animée par le chœur d'hommes d'Hermenches et son groupe de cors des Alpes avec buffet campagnard des Produits du Terroir Vaudois

5 août grande fête traditionnelle de l'abbaye avec la participation du Friends Band de Villars-Mendraz

CHAPELLE-SUR-MOUDON

au Battoir

CONCERT ANNUEL



Direction Roger VALLON

samedi 28 avril 2012

à 20h15



TÉLÉTHON

Chaque année, partout en Suisse, de nombreuses organisations dont les Jeunesses participent à la récolte de fonds en faveur des personnes atteintes de maladies rares.

A Villars-Mendraz, le 3 décembre 2011, la Jeunesse de Villars-Mendraz et Char-donney-Montaubion ainsi que les pompiers accueillent le public avec le sourire: vin chaud, raclette, jus de pommes et peluches étaient vendus au profit du téléthon.



De gauche à droite: Lionel Jatton, Xavier Robert, M. Keller syndic, Morgan et Jérôme Gingsins, Daniel Robert, Mélanie Fasciolo, Savanna Fiaux, Andréa Ruch et Jean-Patrick Curchod

Monsieur Keller, syndic de Jorat-Menthue, est venu soutenir cette manifestation villageoise.

Par temps maussade et froid, sportivement, la recette de sept cents francs a été acheminée en vélo jusqu'à Villars-Tiercelin et versée dans la grande tirelire.

Une fête attendait les organisateurs de cette action de solidarité avec un concert de l'ensemble Sonic Toaster. La recette a été attribuée au Téléthon.

Lucienne Favre-Eich

INFOS / PETITES ANNONCES



COURSE À PIED DE L'ASCENSION AU REFUGE DE VILLARS-MENDRAZ

Chers habitants de la Commune de Jorat-Menthue,

Dans le premier numéro de l'Echo, paru en novembre dernier, nous vous annoncions notre désir de passer le témoin pour l'organisation de la course des enfants. Cette journée associée à la fête du refuge s'est toujours déroulée dans une ambiance chaleureuse et festive, rassemblant de nombreuses familles, toutes générations confondues.

C'était avec un pincement de cœur que nous avons pris la décision de ne plus organiser cette manifestation.

Et pourtant... nous avons le plaisir de vous annoncer que cette traditionnelle course à pied continue !

En effet, après discussions en famille, Ana Favre et son compagnon Ludovic Martin ont proposé de relever le défi d'en reprendre les rênes.

Pour information : cette course est ouverte à tous les enfants de notre nouvelle commune. Selon la coutume, une collecte est prévue lors de la manifestation afin de financer la médaille que reçoit chaque participant. Un papillon d'information tout ménage vous parviendra dans le courant du mois d'avril.



Pour tout autre renseignement, veuillez vous adresser à Ana Favre :

Par mail : ana-paula.favre@bluewin.ch

Par téléphone : 079 239 25 74 (vous pouvez laisser un message)

D'ores et déjà, nous nous réjouissons de vous voir nombreux à cette journée du jeudi de l'Ascension, le 17 mai 2012, pour participer à la 29ème fête du refuge de Villars-Mendraz et à la 26ème course à pied des enfants.

Au plaisir de vous rencontrer lors de cette journée.

Pierre et Lucienne Favre



PAROISSE RÉFORMÉE: DU NOUVEAU!!

Une nouvelle pasteure (pas jeune) est arrivée l'été dernier à la Cure de Poliez-le-Grand, et un jeune (oui) pasteur va encore se joindre à elle l'été prochain!

A deux, ils souhaitent être à l'écoute de vos joies, soucis et besoins dans les différents villages de la Haute-Menthe.

Une paroisse, c'est une occasion de rencontres et de convivialité, de partage de vie quel que soit l'âge: bienvenue à toute parole allant dans ce sens, et à toute compétence que vous pourriez offrir!

**Martine Sarasin - ch. de l'Eglise 3
1041 Poliez-le-Grand - 021 807 29 73
martine.sarasin@eerv.ch**

SPORTS & DÉCOUVERTES

● RESTAURANTS & HÉBERGEMENTS

● ITINÉRAIRES PÉDESTRES & VÉLO

ACTIVITÉS À LA FERME

LOISIRS & CULTURE

OFFRES POUR GROUPES

BIENVENUE DANS LA RÉGION
DU GROS-DE-VAUD !

WWW.ECHALLENS-TOURISME.CH



Place des Petites Roches 1
1040 Echallens - 021 881 50 62
region@echallens-tourisme.ch

Heures d'ouverture
du mardi au vendredi
9h - 12h / 13h30 - 17h00
Le samedi matin de mai à septembre

● SAVEURS ET PRODUITS RÉGIONAUX

● MISE À DISPOSITION DE VÉLOS

ASSOCIATION DES AMIS DU CINÉMA D'ECHALLENS ET CINÉMA D'ECHALLENS !

**Chères Voisines et Chers Voisins
de Montaubion-Chardonney,
Sottens, Villars-Mendraz, Peney-
le-Jorat et Villars-Tiercelin,**

Etes-vous conscients de la chance extraordinaire que nous avons encore d'avoir un cinéma humain et incarné à 10 minutes à peine de chez nous ? A quand y remonte votre dernière visite ?

Peut-être aurez-vous lu dernièrement dans la presse divers articles consacrés aux combats menés par ces cinémas de campagne et salles indépendantes qui rêvent de pouvoir continuer à offrir à leurs spectateurs fidèles et de proximité, une programmation variée et de qualité.

A Echallens, des pas de géants ont été faits dans ce sens ces derniers mois. A la suite du décès en juillet 2011 de M. Jacques Basset, ancien directeur du cinéma, l'Association des Amis du Cinéma d'Echallens (AACE) a vu le jour en août 2011. Ses buts sont de soutenir et

d'assurer la pérennité du cinéma d'Echallens par toutes les mesures et moyens qu'elle juge utiles, notamment en favorisant l'adaptation de ses installations aux nécessités techniques du moment et de promouvoir le 7ème art dans la région d'Echallens.

Dans ce sens, l'association a déjà mené à bien de belles étapes ! Depuis le 6 janvier 2012, le cinéma peut se targuer de proposer à son public, une qualité de son et d'image incomparables grâce à l'avènement du numérique. Parallèlement, l'association est forte de près de 150 membres et espère en voir d'autres encore, rejoindre ses rangs. Puis un appel a été lancé aux communes et entreprises de la région afin d'être soutenue dans le financement des nouvelles installations et pour se joindre à cette belle aventure.

Le Cinéma d'Echallens a accueilli début mars le Festival du Film Vert, puis mi-mars a eu lieu l'inauguration officielle des installations numériques. Et comme un cinéma unique se doit d'avoir un nom unique, un concours est ouvert jusqu'au 31 mars afin de trouver à notre cinéma



le nom qu'il mérite et à l'Association des Amis du Cinéma d'Echallens, une identité visuelle originale.

Toutes ces informations et d'autres encore sont disponibles sur le site internet du cinéma et de l'Association des Amis du Cinéma d'Echallens, www.cinemaechallens.com.

Au plaisir de se rencontrer entre voisines et voisins de notre nouvelle grande commune dans ce lieu millésimé, pour un voyage au cœur des émotions, transportés par des sons et images de grande qualité... ou encore à l'entracte pour une glace artisanale !

Flora Kilner



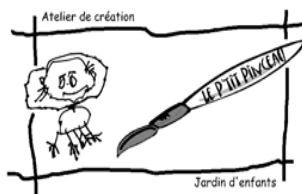
Marché artisanal

au centre du village

de Sottens

**le samedi 5 mai
2012
de 9h00 à 17h00**

stand de restaurations
20 stands d'artisanat
atelier de bricolages
pour les enfants
de 9h00 à 12h00
et de 13h00 à 16h00
balade avec les ânes
de 10h30 à 12h00
et de 13h30 à 15h00



LE P'TIT PINCEAU

JARDIN D'ENFANTS ~ ATELIER DE CRÉATION

LE P'TIT PINCEAU vous informe que les inscriptions pour la rentrée de septembre 2012 ont commencé.

Pour plus d'informations vous pouvez prendre contact avec Denise Dunant au 021.903.13.53 et visiter notre site internet

www.le-ptit-pinceau.info

LE P'TIT PINCEAU, rue du Casino 7, 1063 Chapelle-sur-Moudon

ET SI NOUS COVOITURIONS DE TEMPS EN TEMPS ?

Bonjour à vous, voisins de Jorat-Menthue !

Je saisis ici l'occasion de partager une idée avec vous, grâce à l'opportunité qui nous est donnée par le biais de L'Echo, Journal d'information de la commune de Jorat-Menthue et j'attrape ma « plume » !

Voici bientôt 7 ans que je réside dans un de nos villages, sis entre le Gros-de-Vaud et le Jorat, pour mon plus grand plaisir.

Mais dans ce petit coin de pays quelque peu reculé, que c'est difficile d'envisager ses déplacements autrement qu'en véhicule privé ! La voiture est un mal indispensable ou presque.

Pas toujours évident de rallier Lausanne en transports publics, à l'heure souhaitée et sans faire quelques détours souvent générateurs de « zones » supplémentaires dont il faut s'acquitter et qui impliquent inmanquablement un déplacement plus long...

Chaque mois de décembre, j'examine attentivement toutes les courses Mobilis possibles et imaginables pour me rendre à

cette destination et en revenir autrement que seule, en véhicule privé et individuel, mais quelle complexité !

Parallèlement, disposant d'une certaine flexibilité dans mes horaires, prête à faire l'aller en voiture et le retour en bus ou inversement, ouverte à l'idée de rallier un village à pied, j'ai tenté à plusieurs reprises d'explorer les possibilités qu'offrent le covoiturage, mais il semble que cette solution soit encore peu connue et développée dans notre région ou peu utilisée, raison de ma petite bafouille !!

Et si nous envisagions des déplacements à plusieurs ? Et si vous inscriviez vos déplacements de pendulaires sur les sites de covoiturage les plus connus, tels que www.e-covoiturage.ch ou www.covoiturage.fr ?

Peut-être alors pourrions-nous covoiturer de temps en temps, avoir la chance de se rencontrer entre voisins, d'échanger, de mieux se connaître et faire ainsi un bout de chemin ensemble, à plusieurs...

Flora Kilner





MARIAGE :



16.09.2011
**Oberson Jérôme et
Laure Martinet**
Villars-Tiercelin

NAISSANCE :



29.11.2011
Fivat Gabriel
Villars-Tiercelin

DÉCÈS :



24.02.2012
Cornu-Gavillet Marinette
Villars-Mendraz

4.03.2012
Angéloz-Dufour Charlotte
Chardonney-Montaubion

09.12.2011
Zilocchi Rosmarie
Peney-le-Jorat

INFOS DU JOURNAL



« LES BONNES ADRESSES » - PROFITEZ !

Que diriez-vous d'un répertoire de bonnes adresses recensant l'ensemble des ressources de nos cinq villages, tout domaine confondu - artistique, artisanal, sportif, commercial, ... ?

Ce cahier près du téléphone serait comme une invitation à se rencontrer.

Les personnes souhaitant faire connaître leurs activités, leurs produits et leurs savoir-faire sont priées de nous adresser leur carte de visite ou un bref texte de présentation avec les coordonnées d'usage d'ici au 04.05.2012, dernier délai, à l'un des correspondants locaux (coordonnées ci-dessous).



INFOS DU JOURNAL

Délai de retour des articles 21 mai 2012

Prochaine parution Fin juin 2012

Nous ne pouvons assurer la parution des articles arrivés hors délai.

CORRESPONDANTS LOCAUX

Jean-Luc Tappy

Sus-Le-Crêt 9 - 1059 Peney-le-Jorat - jean-luc.tappy@bluewin.ch
tél. 021 903 31 73

Stéphane Sauvageat

Rue des Fontaines 31A - 1058 Villars-Tiercelin - sisauvageat@bluewin.ch
tél. 021 903 40 32

Gil Guttman

Ch. des Epinettes 1 - 1062 Sottens - gil.guttman@bluewin.ch
tél. 021 905 37 55

Mise en pages : Christine Buttet Parent et Bernard Devigne

Imprimeur : NCP NUMERIC SA - Villars-Tiercelin

